

Guide relatif à l'annonce d'un dommage associé aux soins, Haute autorité de santé, mars 2011 (Etablissement de santé - Dommage lié aux soins - Information du patient)

29/03/2011

La Haute autorité de santé vient de diffuser un guide concernant l'information du patient et plus particulièrement l'annonce du dommage associé aux soins destiné aux professionnels de santé exerçant en établissement de santé ou en ville. Ce guide vise à aider ces médecins à annoncer à un patient qu'il y a eu un évènement indésirable grave lors de sa prise en charge. Il se décline autour des trois étapes principales de l'annonce : la préparation, la réalisation et le suivi. Il comprend également une fiche de synthèse relative aux choses à faire et à ne pas faire durant les points clés de ce processus d'annonce et rappelle que cette démarche est centrée sur les besoins du patient et nécessite un ajustement au cas par cas.